

Sommaire

Editorial

AFDI Région Alsace :
où en sommes-nous ?

1

Actualités

Bienvenue à Blandine Gaudé,
merci et bonne route à Vincent
Mission AFDI 68 à Yanfolila :
pour un partenariat structuré
L'hivernage à Yanfolila

1 - 3 - 4

Dossier

Biodiversité dans les
concessions forestières
d'Afrique centrale

5

Chez nos voisins

Echanger est essentiel

6

Enjeux internationaux

La culture de la banane
est menacée en Afrique
par des virus

6

Prochainement

Manifestation, mission,
voyage découverte

6

Un peu de littérature

Différences culturelles :
mode d'emploi

8

Contactez-nous :

AFDI Haut-Rhin
Blandine Gaudé, animatrice
Maison de l'Agriculture du Haut-Rhin
11, rue Jean Mermoz - BP 38
68127 Sainte Croix en Plaine
Tél. : 03 89 222 888
Mail : afdi68@gmail.com

Edito

AFDI Région Alsace : où en sommes-nous ?



Après un peu plus de deux années de travail en commun pour faire avancer le projet d'une AFDI régionale, un temps mort est peut être nécessaire pour dégager les dernières difficultés.

Ces difficultés viennent souvent d'une méconnaissance du rôle de AFDI. Les gens réduisent régulièrement notre action à de l'humanitaire, par exemple : au creusement d'un puits. Mais notre travail est plus complexe et nos deux missions principales sont basées sur des échanges de paysans à paysans. La première est l'accompagnement des projets avec les organisations paysannes du Sud. Notre deuxième mission est la sensibilisation de nos organisations fondatrices, des agriculteurs et plus largement de toute la population alsacienne. Ce sont ces engagements qui ont permis à AFDI 68 d'être reconnue comme une association d'intérêt général. Aujourd'hui, il est important d'avoir un projet commun entre le Haut Rhin et le Bas Rhin, en terme de sensibilisation en France, et de développement au Sud pour toucher le plus possible de personnes. Nous ne pouvons plus nous contenter d'un fonctionnement avec un petit groupe d'une quinzaine de personnes. Nous devons ouvrir notre association au plus grand nombre d'organisations paysannes maliennes et élargir notre politique à l'échelle d'une région. Cela devra être le cas aussi bien à Yanfolila qu'à Sofara, pour ne plus favoriser un groupe plus qu'un autre, dans le respect de l'intérêt général. Pour résumer, le travail qui reste à accomplir avant la création de l'AFDI Régionale consiste en une sensibilisation plus importante de nos organisations agricoles sur le rôle de AFDI, et la mise en place d'une vision commune de l'accompagnement et du développement agricole avec nos partenaires du Sud.

Benoît SUTTER

Actualités

Bienvenue à Blandine GAUDE, un grand merci et bonne route à VINCENT

Suite au départ annoncé de Vincent GOETZ, avec effet du 30 septembre 2009, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à son remplacement. Les opérations de recrutement se sont déroulées en juin/juillet 2009. Le Comité de sélection a retenu la candidature de Melle Blandine GAUDE qui vient de prendre ses fonctions le 1er septembre 2009, ce qui a permis d'assurer un passage de témoin utile avec Vincent. Agée de 24 ans, Blandine a occupé, à plusieurs reprises, un poste d'animatrice dans des organismes de solidarité et connaît aussi l'Afrique. **Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans ses missions au sein d'AFDI 68.**

Vincent a été le premier animateur salarié de notre AFDI. Il a commencé sa mission le 3 septembre 2001 à l'âge de 21 ans !



Nicolas Bernard

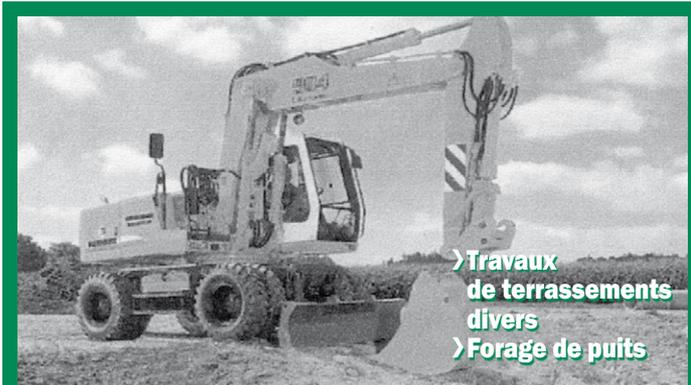


GISSINGER

Tous végétaux de plein air
Arbres fruitiers et d'ornements
Arbustes - Rosiers - Conifères

**PEPINIERES
Jean GISSINGER SARL**

68250 ROUFFACH
Tél. 03 89 49 62 18 - Fax. 03 89 49 64 95
E-mail : PEPINIERES.GISSINGER@wanadoo.fr
www.pepinieres-gissingier.fr



> Travaux
de terrassements
divers
> Forage de puits

EHR SAM et Fils sarl
41, rue d'Oberhergheim - 68127 NIEDERHERGHEIM

PERFORMANCE

*Un outil industriel à la pointe
de la technologie.*

AUTHENTICITE

*Une entreprise familiale
et indépendante.*

QUALITE

*La confiance de la grande
distribution européenne*



10 rue Principale
68520 BURNHAUPT LE BAS
Tél./Fax: 03 89 25 57 41



**CAISSE D'ASSURANCE ACCIDENTS
AGRICOLE DU HAUT-RHIN**
13, rue du 17 Novembre BP 1167
68053 MULHOUSE CEDEX
Tél. 03 89 45 68 22
Fax. 03 89 46 41 34
Email : caaa68@orange.fr

**Professionnel
ou particulier**

Pensez toujours
à vous protéger
des risques liés
à votre activité.



Portez
un Equipement
de Protection
Individuelle (EPI)
adapté

**MATERIEL AGRICOLE
FREUDENREICH**

9, rue de Rouffach -
68127 NIEDERENTZEN
03 89 49 45 59



AGRI RHIN ANDEFINGER
WALDIGHOFFEN Tél. 03 89 25 80 16 - Prochainement à Chavannes sur l'Étang

Par son extraordinaire fibre militante, sa passion naissante pour l'Afrique, son irrésistible sens des initiatives foisonnantes, Vincent a apporté à notre association une vitalité bienfaisante. AFDI était devenue sa seconde famille à laquelle il a consacré un temps gigantesque. Grâce à Vincent, notre AFDI est passée d'une vie plutôt paisible à une formidable aventure humaine. Animateur hors pair, il a généré un niveau exceptionnel de bénévolat aussi divers que va-

rié. Le plus bel exemple en est la réussite de la dernière Fête de la Mangue. Grâce à ce militant passionné, épris de solidarité et d'échanges, de plus en plus d'agriculteurs alsaciens et de membres d'AFDI ont découvert le Mali et les maliens. La passion de Vincent conjuguée avec le fidèle engagement de nos administrateurs et de nos bénévoles de plus en plus nombreux, a fait de notre AFDI une association dynamique et estimée.

Nous adressons à Vincent un immense merci. Après ces 8 années très actives au sein de notre AFDI, il n'a pas résisté à la beauté et à la profondeur humaine de l'Afrique. Le voilà parti vivre une nouvelle aventure au Sénégal. Au nom de tous les responsables et sympathisants de l'AFDI, nous lui souhaitons de tout cœur, qu'elle soit belle, riche et passionnante.

**Jean SCHLECHT
et Daniel WOHLHUTER**

Mission AFDI 68 à Yanfolila : pour un partenariat structuré

Du 19 au 27 juillet dernier, Olivier Guardiola (Comptable CER France Alsace) et Vincent Goetz (animateur AFDI 68) étaient en mission au Mali chez le CLCR de Yanfolila, partenaire de AFDI, dans l'objectif de renforcer le CLCR d'un point de vue financier, faire un bref bilan à mi-parcours, et définir une stratégie de développement pour l'avenir.

Olivier Guardiola, mandaté par AFDI 68 et CER France Alsace, qui n'en est pas à sa première mission à Yanfolila, a fait le point avec Adama Diarra le comptable du CLCR sur la situation administrative et financière de l'organisation et de deux structures membres: l'Union des Planteurs de Mangues et la Coopérative Agricole d'Épargne et de Crédit de Yanfolila (cf. encadré page 4).

AFDI 68 accompagne actuellement la réflexion et l'action du CLCR vers plus d'autonomie et l'application d'une stratégie de développement basée sur le service à ses organisations membres comme l'Union des Planteurs de Mangues, l'Union des Producteurs de Bananes, la CAECY.

En ce qui concerne l'autonomie du CLCR, des mesures ont été adoptées par l'organisation depuis 2008, et force est de constater que la plupart d'entre-elles sont mises en application: rationalisation des coûts, développement des services, recherche d'autres partenaires... À court terme, il s'agit maintenant pour le CLCR de voir comment fonctionnent d'autres organi-



Réunion de bilan de mission au CLCR.

sations paysannes, pour se renforcer, notamment dans sa capacité à proposer des services à ses membres.

Deux clés de voûte : l'autonomie et les services

Développer des services à ses membres, cela veut dire faire du service agricole en matière de gestion, de technique et d'économie, former les adhérents, assurer une bonne circulation de l'information. L'idée est née de plusieurs

rencontres, entre les responsables du CLCR et Benoît Sutter (Président AFDI 68), puis avec Aimé Lichtenberger, directeur de la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin.

Car si les services du CLCR existent et sont reconnus dans le domaine de la mangue, de la maîtrise de l'eau et de l'accès au crédit, il n'en demeure pas moins que pour l'instant d'autres membres du CLCR souhaiteraient pouvoir bénéficier de la coopération pour développer leurs activités, comme les éleveurs, les pêcheurs, les maraîchers, etc.

Les compétences locales existent. Un des enjeux du partenariat entre AFDI 68 et le CLCR est de les valoriser au mieux, sous la forme d'un réseau par exemple.

En ce sens les organisations professionnelles alsaciennes peuvent alors se positionner en accompagnement d'une dynamique de conseil, de formation, mais aussi d'échange d'expériences et d'activités économiques comme l'approvisionnement en intrants ou la commercialisation des produits agricoles.

Outre ce nouvel horizon que se sont donnés les partenaires, ceux-ci ont également pu faire le point sur le déroulement des activités et planifier jusqu'à la fin de l'année. L'occasion aussi de préparer l'organisation du voyage découverte 2010 (cf. rubrique prochainement).

Vincent GOETZ



Vergers de manguiers surgreffés.

PHOTOS VINCENT

⁽¹⁾ Comité Local de Concertation des Ruraux

Les Dernières Nouvelles chiffrées de Yanfolila

La mission de juillet était celle d'un état des lieux. Depuis 2007, un suivi administratif a été préconisé avec l'embauche d'un comptable. L'orientation de cette mission a évolué avec le démarrage du mutualisme et l'intervention d'organisations tel que MAX HAVALAAR et Helvétas dans le cadre des appuis au commerce équitable.

Les besoins en la matière se sont clarifiés.

Les administrateurs du CLCR sont convaincus que la présentation d'une comptabilité lisible confortera le CLCR dans son rôle d'interlocuteur fiable, auprès des autorités locales pour commencer ; plus de la moitié des fonds perçus étant redistribuée soit dans leur intégralité, soit affectée à des missions précises telle la formation.

Concernant la caisse mutuelle, 127 prêts ont été accordés à ce jour dont 40 déjà remboursés. Il apparaît qu'un suivi régulier sérieux reste le garant du succès de ce projet, au même titre que le respect des échéances et le bon fonctionnement des comités.

Les formations proposées au comptable se sont concrétisées dans sa gestion du quotidien, il est vrai qu'en partie, mais suffisamment pour confirmer l'idée que la pérennisation de nos actions communes est renforcée par une prise de conscience partagée sur un besoin d'ordre dans l'administratif.

Olivier GUARDIOLA

L'hivernage à Yanfolila



Le Cercle de Yanfolila est une région qui reçoit une pluviométrie de 1000 à 1200mm de pluies par an. Ces précipitations se répartissent sur

seulement trois mois. Cette année, la saison des pluies a démarré avec un retard d'un mois.

Les grandes cultures agricoles de la région de Yanfolila sont le maïs, le riz, l'arachide, le coton, ces quatre occupant les plus grandes surfaces, puis viennent le sorgho et le petit mil. Les semis prévus au mois de juin ont du être reportés à début juillet et sont terminés en fin juillet. L'Etat malien a subventionné les intrants. Le producteur a payé 12 500 Francs CFA pour chaque sac d'engrais (50 kg). En 2009, les manguiers ont moins produit que les années précédentes.

D'importantes quantités de pluies se sont abattues le 24 août dans la ville de Yanfolila. En 4 heures, les quantités recueillies étaient de 150 mm à Diarrani, 120mm à Kalana et 95mm à Yanfolila provoquant une inondation importante dans la ville. Plus de 176 maisons se sont écroulées, heureusement sans perte humaine, mais occasionnant d'importants dégâts matériels. De surcroît, la production de la banane est toujours entravée par la cercosporiose (maladie fongique foliaire).

Septembre est le mois des entretiens dans les vergers; le surgreffage est pratiqué depuis le mois de juillet et a été terminé en septembre. Les cultures vivrières s'annoncent prometteuses.

Yanfolila le 24/9/ 09 pour le CLCR, **Boudjan Sidibé**



PHOTOS VINCENT

Etude de la prise en compte de la biodiversité dans les concessions forestières d'Afrique centrale

Les forêts tropicales d'Afrique centrale sont principalement destinées à l'exploitation des bois. Selon le pays, 10 à 15% des forêts (Nasi R., & al., 2006) sont classées en aires protégées. Un classement en protection d'une petite partie du territoire ne suffit pas à conserver la biodiversité. C'est pourquoi les forêts de production, de par leurs dimensions jouent un rôle très important au maintien de la biodiversité.

Partant du principe que les sociétés forestières sont aujourd'hui contraintes de par la loi à un minimum de participation à la conservation de la biodiversité et qu'elles ont la possibilité de consolider cette participation lorsqu'elles s'engagent dans l'éco-certification, la Food and Agriculture Organisation (FAO) et le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) ont démarré une étude sur la prise en compte de la biodiversité dans les concessions forestières en Afrique centrale. Cette étude est intégrée dans le cadre de leur coopération avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), par la mise en œuvre de son plan de convergence.

L'étude repose sur de la recherche bibliographique, de la lecture de plans d'aménagements, de réglementations, de guides nationaux disponibles et sur le « discours » de plus de trente professionnels (administration, sociétés forestières, bureaux d'étude, ONG et certificateurs) qui ont participé à une enquête qui s'est déroulée de mai à juin 2008 dans cinq pays d'Afrique Centrale.

Suite à l'analyse des informations et des enquêtes, l'étude permet d'effectuer un « Etat des lieux » et d'identifier des contraintes. Les principaux constats sont les suivants :

- une faible prise en compte de la biodiversité globalement
- une prise en compte hétérogène suivant les sociétés forestières
- les sociétés à capitaux nationaux sont restées discrètes
- les sociétés rencontrent des difficultés variables suivant leur état d'avancement
- des méthodes d'inventaire différentes dont certaines produisent des données peu fiables
- les résultats des études sur la biodiversité n'influencent pas assez les dirigeants et gestionnaires forestiers
- la faible participation de la population et la faible prise en compte des capacités de la population locale dans la démarche de la conservation de la biodiversité.

L'aménagement est un outil qui peut permettre la gestion des biens et services.



PHOTO JÉRÔME FOURNIER

Cependant, se pose la question de la responsabilité, car les sociétés forestières assument des responsabilités limitées. A l'opposé, on peut citer un membre d'une ONG: « *les sociétés et même le gouvernement doivent être davantage responsables vis-à-vis de leurs employés sur l'aspect alimentaire.* »

Prenons l'exemple d'un cas typique : qui est responsable dans le cas d'un singe protégé (légalement) mais chassé dans une concession en Afrique centrale?

Les responsabilités sont partagées et se situent à différentes échelles, du niveau local au niveau international. Des pratiques locales relativement courantes de chasse (ou braconnage) d'animaux classés théoriquement protégés, s'expliquent par un manque d'effort environnemental (défaut de la politique nationale) et par des blocages du développement de l'agriculture africaine (vivrière et de rente) par les puissances mondiales qui subventionnent leur agriculture orientée vers l'exportation. Comme dans toute société, le premier critère d'achat est le prix, un animal chassé est dans la majorité des cas moins cher qu'un animal issu de l'élevage pour un poids équivalent. Et

un poulet belge à Kinshasa est moins cher qu'un poulet congolais.

Nous venons de prendre l'exemple d'un animal rare protégé. Mais chasser un animal non protégé au moyen d'un fusil, sans possession d'un permis de port d'arme, est aussi un acte illégal. Ces chasses illégales sont majoritaires en Afrique centrale. Environ 98 % de la viande illégale sont utilisés pour la consommation, le commerce et des usages médico-magiques. (Yadji Bello I.L., 2003) Les conséquences de cette chasse en marge de la réglementation sont :

- une chasse incontrôlée induisant la destruction de la biodiversité
- une perte de taxes et de revenus enlevés à un écotourisme potentiel
- une perte de protéines pour la population locale qui peut entraîner un déplacement de la population (vers la ville ou des zones riches en gibier).

La loi doit évoluer pour s'adapter aux pratiques ac-

tuelles de la chasse et pour la rendre gérable. En légalisant certaines actions comme à titre d'exemple de faciliter l'accession au port d'arme et au permis de chasser. De plus, il serait nécessaire de fixer de manière officielle des zones et des quotas de chasse qui pourraient être sous la responsabilité de la population locale. On peut également imaginer d'organiser des sortes de chasse administrative ou des chasses collectives pour mieux encadrer certaines pratiques. Des chasses administratives sont déjà réalisées sur l'éléphant qui est en sur densité sur certains territoires et rentre en conflit avec la population.

Enfin, l'étude a permis de proposer des suggestions d'améliorations institutionnelles (loi sur la chasse, appui et formation), techniques (standardisation des méthodes, améliorer le suivi) et sociales (davantage de concertation, sensibilisation) pour répondre aux besoins importants de la part des sociétés forestières et de leurs partenaires (administration, population, ONG...) directement concernés par la conservation de la biodiversité des forêts de production.

MANIFESTATION Semaine de la solidarité internationale

Du 14 au 22 novembre 2009, la 12^e Semaine de la solidarité internationale vous invite à participer à plus de 5000 animations originales et conviviales partout en France. Journées à thèmes, conférences, spectacles, projections, marchés solidaires, repas équitables, ateliers, débats, expositions... la Semaine est le grand rendez-vous de sensibilisation à la solidarité internationale. Elle se prépare dès maintenant partout en France ! <http://www.lasemaine.org/>

MISSION technique et politique à Yanfolila

Pendant la deuxième semaine de novembre, il est prévu une mission technique d'accompagnement du CLCR par rapport aux activités courantes et pour une planification stratégique. Cette mission technique préparera une mission politique. Composée de l'IRCOD, du Conseil Général 68 et de l'AFDI 68, cette mission permettra de faire le bilan de 3 années de coopération avec le Conseil de Cercle et le CLCR et de tracer les perspectives pour les années à venir.

VOYAGE découverte 2010

Cette nouvelle édition du voyage découverte organisée par l'AFDI emènera le groupe à Yanfolila à la découverte de l'agriculture de la région : pêche, élevage, mangue, riz, maraichage, arachide... L'AFDI organise ce voyage, destiné en priorité aux agriculteurs, afin de favoriser la rencontre avec les agriculteurs maliens. Et pourquoi pas un engagement ultérieur plus durable au sein de l'AFDI ? Le groupe est constitué. Les inscriptions sont closes.

Echanger est essentiel

L'AFDI Pays de Loire travaille beaucoup à partir d'échanges directs : Nord-Sud ou Sud-Nord. Les agriculteurs burkinabés qui viennent en France sont le plus souvent des responsables d'organisations paysannes au niveau local, régional ou national. En France, une attention particulière est portée au choix des familles d'accueil. Il s'agit avant tout d'apporter un éclairage sur le service offert par l'Organisation professionnelle aux exploitations agricoles et sur l'engagement des agriculteurs dans la maîtrise de celle-ci. Les agriculteurs du Sud sont accueillis chez des agriculteurs ligériens dans leur environnement familial et participe aux travaux de l'exploitation. Des visites sont aussi organisées pour compléter les échanges qui ont lieu au sein de la famille d'accueil.

La durée des missions varie selon l'objectif et la disponibilité du partenaire. Elle s'étale en général sur trois à neuf semaines. Pour réussir au mieux l'échange une préparation pour chaque partie est nécessaire : réunions d'informations au sud et au nord pour expliquer les objectifs et présenter les contextes.

Arrivés en France, une période d'adaptation de quelques jours pour les Burkinabés est nécessaire : des habitudes alimentaires différentes, le froid, coutumes, adaptation à la famille. Les familles sont choisies dans une même zone pour éviter l'isolement.

Echanger entre ruraux du Nord et du Sud suppose que s'articulent lors des rencontres des rapports de compréhension, d'affectivité.

Remarques de participants aux échanges

Des gens du sud

« On ne peut pas toujours suivre les 'conseils' des paysans français, ça dépend du financement et du matériel »

« J'ai le devoir de sensibiliser les gens à mon retour »

« L'échange nous donne beaucoup de courage. Rien n'est impossible. On repart très motivé et plein d'idées. »

Des gens du nord

« Leur envie d'apprendre, leur vivacité à comprendre sont frappantes. On se rend compte en les côtoyant que notre curiosité est fortement émue. Nous sommes souvent blasés »

« L'absence d'organisation paysanne au sud laisse libre champ aux commerçants peu scrupuleux. L'échange nous permet de redécouvrir nos propres OPA que l'on a souvent tendance à critiquer »

Les paysans Burkinabés impliqués dans les échanges deviennent « acteurs » du développement agricole dans leur pays. C'est ainsi qu'ils prennent la mesure exacte de leur capacité propre à résoudre leurs problèmes, à se doter d'outils professionnels et de compétences techniques.

Enjeux internationaux

La culture de la banane est menacée en Afrique par des virus

Deux virus ravagent actuellement les bananiers sur le continent africain et pourraient avoir d'importantes répercussions sur les ressources alimentaires de 30 millions d'Africains qui dépendent en grande partie de cette denrée. Les virus auraient déjà infecté 45 000 hectares de bananeraies au Malawi et une enquête réalisée en 2008 a révélé leur présence dans onze autres pays, notamment au Gabon, en RDC ou encore dans le

Nord de l'Angola, selon l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA). L'Ouganda, le principal cultivateur et consommateur de bananes du continent, est affecté par le virus depuis 2001 et aurait accusé une perte estimée entre 70 à 200 millions de dollars. Les chercheurs considèrent que la maladie est « bien établie au Gabon, en République Démocratique du Congo, au Nord de l'Angola et au Malawi ». Certaines régions connais-

sent jusqu'à 90 % de pertes de leur production. Selon Lava Kumar, chercheur à l'IITA, ces maladies nécessitent « des mesures de contrôle drastiques et chères telles que l'excavation entière des champs de bananes pour les traiter avec des pesticides, ou encore faire brûler les plants de bananes ».

Sources : AFP, Reuters, Union européenne, Le Nouvel Obs, CGIAR, Courrier international.

Remerciements

L'AFDI 68 remercie chaleureusement l'association « LES TRACTEURS DE LA SOLIDARITÉ » pour le don de 2 000 € remis à l'association le vendredi 18 septembre dernier. Ce don permettra de poursuivre les actions de coopération menées par l'AFDI 68 avec le CLCR de Yanfolila.



sanep Pour tous vos imprimés
offrez-vous la qualité & notre savoir faire.

tél 03 89 20 98 50
13 rue jean mermoz - BP 40 - 68127 sainte croix en plaine

SL bau Votre spécialiste photovoltaïque

**3 rue Gillois
68600 VOLGELSHEIM
Tél. 03 89 72 03 39
www.sl-bau.fr**

COOPÉRATIVE AGRICOLE DE CÉRÉALES

Adhérer à des valeurs humaines

- **Solidarité...**
...entre les générations pour une agriculture pérenne
- **Responsabilité...**
...d'adhérer librement et d'assumer ses droits et ses devoirs
- **Equité...**
...pour retrouver des prestations à hauteur de son engagement
- **Transparence...**
...pour établir et préserver des relations de confiance

Des valeurs coopératives fortes.

10 rue Lavollier, B.P. 91207, 68012 Colmar Cedex, Tél. 0033-(0)3 89 24 68 24, Fax 0033-(0)3 89 23 21 33, e-mail : communication@cac68.fr

Talon réponse à retourner à :

AFDI 68 - Maison de l'Agriculture,
11 rue Jean Mermoz, BP 38,
68127 Sainte Croix en Plaine

**« Je souhaite adhérer, faire un don
à l'association AFDI »**

Mme/M _____

Adresse complète _____

Code postal : _____

Commune _____

Vous prie de trouver ci-joint :

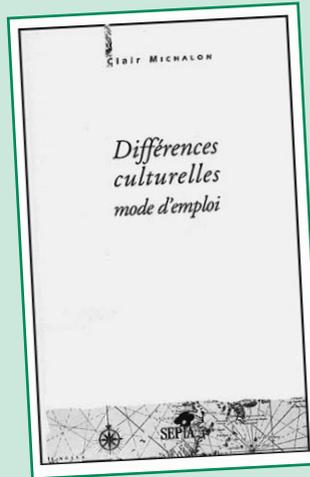
Ma cotisation* (30 €)

Mon don* de _____ €

Date et signature :

* Rayer la mention inutile. Dons et cotisations sont
fiscalement déductibles, selon la loi en vigueur
(nous vous ferons parvenir un reçu). La cotisation
donne droit d'adhésion à l'association.

Un peu de littérature



Différences culturelles : mode d'emploi

De Clair Michalon

Devant la réalité des différences culturelles, nous sommes en général fort dépourvus. Pourquoi, à nos yeux, cet ingénieur brésilien ou ce jeune africain de banlieue ou encore ce responsable japonais, se comporte t'il de façon si singulière ? De même, nos propres conduites ne leur paraissent-elles pas parfois étranges ? De malentendus en quiproquos, partout les incompréhensions rythment les rapports entre groupes sociaux, dans les quartiers comme dans l'arène internationale. Pourtant, la diversité des logiques sociales et culturelles, leur complémentarité, leurs possibilités d'évolution sont au

cœur des propositions pour un meilleur dialogue entre les hommes. Cet ouvrage, fruit de vingt ans d'expérience, est un véritable et indispensable outil d'analyse de la confrontation culturelle pour qui se prépare à vivre à l'étranger ou bien se trouve dans le quotidien en contact avec des personnes de cultures diverses. Clair Michalon, né en 1952, est agronome de formation. Les projets de développement auxquels il a participé l'ont amené à découvrir d'autres cultures en Afrique, en Asie, en Amérique latine. Fervent vulgarisateur, formateur, il a rejoint l'équipe de CILO où il élabore des outils spécifiques à la communication universelle.

Date de publication : 22 mars 2009 - Pages : 123
Edition d'origine : SEPIA - Prix : 12 €
Auteur : Clair Michalon - ISBN : 978-2-84280-035-2

Un partenaire agricole au 1^{er} plan en Alsace

ARMBRUSTER FRERES S.A.
68, rue de Logelbach
BP 60045 - 68001 COLMAR Cedex
☎ 03 89 22 95 22 - Fax 03 89 22 95 20
www.armbruster.fr - E-mail : info@armbruster.fr

vous souhaitez une bonne récolte !

Des engagements forts :

- > La défense du revenu au profit de tous les agriculteurs
- > Leader des filières qualités pour la meilleure valorisation de vos récoltes
- > Des services et des conseils personnalisés avec notre site Extranet, un outil complet pour raisonner les interventions culturales, la maîtrise réglementaire et économique.

Une équipe sur le terrain à votre service sur toute l'Alsace avec 18 points de collecte dont 3 silos portuaires

Une vigne saine et vivante avec un compost végétal naturel

- ✓ Départ compostière
- ✓ Epannage en viticulture
- ✓ Possibilité location d'épandeur

Distributeur : **ALSACE APPRO**

Produit certifié **ECO FERT**

CENTR'ALSACE® COMPOST
Sainte Croix en Plaine
Tél. 03 89 22 08 91

Sigolsheim Tél. 03 89 47 15 73
Pfaffenheim Tél. 03 89 49 60 90
St Hippolyte Tél. 03 89 73 00 98

Vous souhaitez insérer une annonce dans le bulletin

Paysans du monde

Contactez-nous !
03 89 20 98 57

Création SANEP 03 89 20 98 50 - compost@phtir - imprimerie MOSER Niederbrunn